



KONICA MINOLTA

LIVRE BLANC



**COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**
**LA TRANSITION NUMÉRIQUE
AU SERVICE DES CITOYENS**



SOMMAIRE



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : LA VOIE DE LA DIGITALISATION

- | | | |
|----------|---|----------|
| 1 | Un cadre réglementaire et normatif strict | 5 |
| 2 | Sécurité et cyber-résilience | 6 |
| 3 | Une modernisation au service des citoyens | 6 |
| 4 | Efficacité et réduction de la pénibilité des tâches | 7 |
| 5 | Dématérialisation : une stratégie éco-responsable pour les collectivités | 7 |
| 6 | Moins d'énergie, plus d'efficacité : l'IT au service de la gestion documentaire | 8 |
| 7 | Vers un numérique plus responsable | 9 |



LES 6 ENJEUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- | | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | Des systèmes d'information vieillissants et peu évolutifs | 11 |
| 2 | Des systèmes d'information hétérogènes et l'existence de silos de données | 13 |
| 3 | Des risques accrus de cybersécurité | 15 |
| 4 | Un cadre réglementaire strict et évolutif | 17 |
| 5 | Des contraintes budgétaires et des ressources limitées | 18 |
| 6 | Le manque de compétences techniques et d'accompagnement | 20 |



KONICA MINOLTA : PARTENAIRE DE CONFIANCE DES COLLECTIVITÉS

- | | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | Les avantages d'une gestion optimisée du cycle de vie des documents | 24 |
| 2 | Konica Minolta, acteur de la transition écologique | 25 |
| 3 | Konica Minolta, partenaire privilégié des collectivités territoriales | 26 |

PRÉAMBULE

Sylvain Dekokelaere, responsable national marchés publics et santé chez Konica Minolta

« Face aux nouvelles obligations réglementaires, les collectivités territoriales doivent accélérer leur transition vers un numérique responsable.

Un enjeu central qui touche l'ensemble des services et qui doit permettre aux collectivités de conjuguer innovation, durabilité et efficacité au service des citoyens.

Konica Minolta se positionne comme un acteur clé de cette mutation en proposant des solutions écoresponsables alliant impression, dématérialisation, sécurisation des données et optimisation des processus.

En accompagnant les agents publics dans ce changement, nous contribuons à bâtir des territoires innovants, durables et résolument tournés vers l'avenir ».



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : LA VOIE DE LA DIGITALISATION

Les collectivités territoriales se trouvent aujourd'hui au cœur d'une transformation digitale profonde qui redéfinit leurs missions et leurs modes de fonctionnement. Plus qu'une transformation, il s'agit d'une véritable mutation avec des enjeux majeurs : moderniser leurs services et améliorer leurs relations avec les citoyens, tout en composant avec des effectifs contraints et des budgets en tension.

Depuis plusieurs années, en effet, l'État impulse une dynamique forte en faveur de la digitalisation à travers différents plans nationaux et directives, tels que le Plan France Num ou le programme Transformation numérique des territoires (TNT). À l'heure où 80 % des Français ont, comme premier contact avec une administration, un site internet ou une application mobile pour effectuer leurs démarches administratives, la transformation

numérique de l'action publique dans tous les territoires est, en effet, devenue un enjeu social et politique majeur.



D'ailleurs 65 %* des maires et décideurs municipaux accordent une importance élevée à la transformation numérique de leurs territoires.

1. UN CADRE RÉGLEMENTAIRE ET NORMATIF STRICT

Les collectivités doivent aussi ajuster leurs pratiques pour se conformer à ces orientations, tout en respectant un cadre réglementaire strict, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). La conformité au RGPD constitue une priorité majeure, juste après la lutte contre les ransomwares et le vol de données*. Par ailleurs, elles doivent également se conformer aux normes d'interopérabilité et aux protocoles de sécurité informatique, essentiels pour garantir une communication fluide et sécurisée entre les différentes institutions publiques.

*Sondage exclusif Konica Minolta: Numérique et Collectivités Locales : Défis et Opportunités pour 2025 (Institut Quorum)

2. SÉCURITÉ ET CYBER-RÉSILIENCE

En plus des contraintes réglementaires, les risques accrus de cyberattaques imposent une vigilance permanente pour protéger les systèmes et les données sensibles, 50 % des collectivités mettant la cybersécurité au sommet de leurs priorités*. Parallèlement à cela, les solutions de traitement

intelligent de l'information, d'automatisation et l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles perspectives pour alléger la charge administrative, automatiser certaines tâches et ainsi concentrer les ressources sur des missions à plus forte valeur ajoutée.

3. UNE MODERNISATION AU SERVICE DES CITOYENS

En effet, pour moderniser leurs services et répondre aux attentes croissantes des citoyens, les collectivités doivent optimiser leurs processus internes, notamment grâce à l'adoption de solutions de GEC (pour tous les flux entrants) et de GED (pour les flux circulants), qui permettent une gestion plus fluide, rapide et sécurisée des flux d'informations. Cela permet à la fois de garantir les délais de réponse et de conserver une parfaite traçabilité des échanges. Par ailleurs, la mise en place de portails citoyens et de téléservices facilite l'accès des usagers à des démarches administratives en ligne, renforçant ainsi la transparence et la proximité des villes et régions avec leurs administrés. Quant à la dématérialisation des archives, elle offre une double opportunité : préserver le patrimoine documentaire des collectivités tout en libérant des espaces physiques et en simplifiant les recherches. En intégrant ces solutions, les collectivités gagnent en efficacité, en réactivité et améliorent la satisfaction des citoyens.



*Sondage exclusif Konica Minolta: Numérique et Collectivités Locales : Défis et Opportunités pour 2025 (Institut Quorum)

4. EFFICACITÉ ET RÉDUCTION DE LA PÉNIBILITÉ DES TÂCHES

Cette transformation digitale contribue également à accroître l'efficacité opérationnelle des structures publiques, quelle que soit leur taille, tout en réduisant la pénibilité des tâches pour les agents. Grâce à l'automatisation des processus métiers, comme le traitement des demandes administratives ou la gestion des flux financiers, les agents peuvent se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée, laissant les tâches répétitives et chronophages aux outils numériques.

Cette automatisation permet non seulement d'améliorer la précision et de limiter les erreurs, mais aussi de réduire significativement les délais de traitement, offrant ainsi une meilleure qualité de service aux citoyens. En parallèle, la simplification des workflows et l'accès centralisé aux informations grâce à la GED réduisent les contraintes de manipulation des dossiers physiques, améliorant ainsi les conditions de travail et le bien-être des agents.



5. DÉMATÉRIALISATION : UNE STRATÉGIE ÉCO-RESPONSABLE POUR LES COLLECTIVITÉS

Enfin, les collectivités ont, elles aussi, un rôle clé à jouer dans la réduction de l'empreinte carbone. Et la transformation digitale offre, là encore, des opportunités inédites pour réduire cette empreinte, notamment grâce à la dématérialisation des documents. Celle-ci limite la consommation de papier, élimine la nécessité de transporter des documents physiques (par courrier, messagerie ou transporteurs), réduit le besoin de stockage physique et diminue les impressions et les déchets.

6. MOINS D'ÉNERGIE, PLUS D'EFFICACITÉ : L'IT AU SERVICE DE LA GESTION DOCUMENTAIRE

L'optimisation des infrastructures IT joue aussi un rôle majeur dans la réduction de l'impact écologique des collectivités. En adoptant des équipements à haute efficacité énergétique et en migrant vers des solutions cloud écoresponsables, ces dernières peuvent toutefois considérablement diminuer leur consommation énergétique. Les datacenters nouvelle génération, conçus pour fonctionner avec des systèmes de refroidissement optimisés et utilisant des sources d'énergie renouvelable, permettent de limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au stockage et au traitement des données. Par ailleurs, la consolidation des serveurs et la virtualisation des ressources réduisent le nombre d'équipements

nécessaires, diminuant ainsi les déchets électroniques et l'exploitation des ressources naturelles. Ces initiatives, combinées à une gestion documentaire 100% digitale, favorisent une approche durable en réduisant non seulement l'empreinte carbone globale, mais aussi les coûts liés à l'énergie et à la maintenance des infrastructures.



7. VERS UN NUMÉRIQUE PLUS RESPONSABLE

Le développement du numérique responsable s'inscrit dans une démarche globale visant à privilégier des solutions éco-conçues, durables et peu énergivores. En adoptant des pratiques telles que le recyclage des équipements informatiques, l'utilisation de datacenters éco-responsables et la sensibilisation des agents aux usages numériques sobres, les collectivités peuvent allier modernisation et respect de l'environnement. Ces initiatives participent à l'émergence de territoires exemplaires en matière de transition écologique.



La transformation digitale constitue donc un levier stratégique pour les collectivités territoriales : elle leur permet de mieux répondre aux exigences de leurs administrés, tout en respectant les orientations de l'État et en garantissant la conformité réglementaire. Toutefois, réussir cette transition nécessite un accompagnement dédié et des solutions technologiques adaptées aux enjeux spécifiques du secteur public.



2 LES 6 ENJEUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

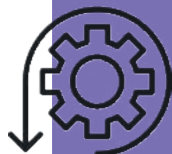
En matière de transformation digitale, les collectivités territoriales sont confrontées à 6 grands défis :

1. DES SYSTÈMES D'INFORMATION VIEILLISSANTS ET PEU ÉVOLUTIFS



Souvent installés il y a plusieurs années pour des besoins spécifiques et devenus obsolètes face aux nouvelles exigences, ces systèmes ne permettent pas une centralisation efficace des informations, ce qui rend les processus de gestion documentaire lents et coûteux en ressources. Pour répondre à ce défi, la mise en place d'une gestion électronique des docu-

ments (GED) centralisée s'impose comme la première étape indis-pensable. Les répondants de l'étude Quorum "Numérique et Collectivités Locales : Défis et Opportunités pour 2025" y voient plusieurs bénéfices notables : le gain de temps (35 %), la centralisation des documents (25 %), l'amélioration de la traçabilité et de la conformité (20 %).



Les solutions de dématérialisation et de gestion documentaire proposées par Konica Minolta permettent aux collectivités de transformer en profondeur leurs opérations quotidiennes en apportant une gestion plus efficace, économique et transparente des documents et des flux de travail.

Les imprimantes professionnelles multifonctions de Konica Minolta garantissent, dans un premier temps, la numérisation rapide des flux entrants (courriers, documents administratifs, formulaires, etc.), réduisant ainsi le volume de papier en circulation et les coûts associés au stockage physique. Une fois numérisés, les documents sont automatiquement transférés dans la GED, qui offre un accès centralisé et sécurisé aux informations. Celle-ci

permet de suivre précisément l'historique de chaque document, de son versement initial à son archivage, en passant par ses modifications et sa diffusion. Les collectivités disposent dès lors d'une traçabilité totale sur leurs flux documentaires.

Les processus administratifs répétitifs, tels que le classement, la validation et la diffusion de documents, peuvent être automatisés au sein de la GED, ce qui libère les agents de ces tâches chronophages et leur permet de se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée. Cette automatisation réduit également les erreurs de saisie, limitant les risques de confusion ou de perte de documents. Grâce aux workflows, les collectivités peuvent traiter les demandes plus rapidement et répondre aux citoyens avec davantage de réactivité.

En centralisant les documents et en rendant les informations accessibles en quelques clics, la GED améliore également la productivité des équipes, qui n'ont plus besoin de rechercher manuellement des documents dispersés. Elle permet également de réduire les échanges par mail qui gangrèment aujourd'hui la plupart des services et sont sources d'erreurs, d'oublis et de lenteurs (mauvaise gestion du versioning, pièces jointes non lues, égarées ou supprimées, etc.). L'optimisation des processus documentaires permet ainsi aux collectivités de réduire leurs coûts de gestion et de renforcer leur efficacité opérationnelle au service des citoyens.

La signature électronique : clé d'une chaîne documentaire 100 % digitale

Konica Minolta ajoute la possibilité d'intégrer à la GED la signature électronique et le parapheur électronique via un partenariat avec Lex Persona, éditeur français, dont les solutions sont entièrement développées et hébergées dans l'Hexagone. Cette intégration constitue un atout majeur pour simplifier et sécuriser les processus de validation des documents. La signature électronique permet, en effet, de valider rapidement les documents y compris à distance et en mobilité, en garantissant leur authenticité. Le parapheur électronique, quant à lui, permet de structurer le circuit de validation en automatisant l'envoi des

documents aux signataires concernés, tout en assurant une traçabilité complète des actions effectuées.

Système d'Archivage Électronique : sécuriser et préserver vos données à long terme

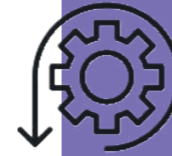
La gestion du cycle de vie du document ne serait pas complète sans un SAE (Système d'Archivage Électronique). Connecté et intégré en toute transparence à la GED, celui-ci permet de conserver les documents de manière pérenne, sécurisée et de conserver leur valeur probante. Les documents archivés bénéficient ainsi d'une traçabilité complète et peuvent être facilement retrouvés et audités en cas de besoin. Pour cela, Konica Minolta a développé des solutions d'interconnexion avec VITAM et propose également un SAE certifié NF 461 et HDS (Hébergeur de données de santé) via un partenariat avec Spark Archives. Cette interopérabilité garantit une traçabilité complète des informations, depuis la phase active dans la GED où les documents sont produits, modifiés et utilisés au quotidien, jusqu'à leur transfert vers le SAE. Les collectivités bénéficient ainsi d'une vision unifiée de leur patrimoine documentaire, facilitant les recherches, les audits et la conformité.

2. DES SYSTÈMES D'INFORMATION HÉTÉROGÈNES ET L'EXISTENCE DE SILOS DE DONNÉES



Les collectivités s'appuient souvent sur un système d'information hétérogène composé d'outils disparates, développés à différentes époques et pour des besoins spécifiques. Cette hétérogénéité rend difficile l'interopérabilité entre les systèmes et la centralisation des données, freinant la fluidité des processus et limitant la capacité d'exploiter les données de manière cohérente et transversale. Ces «silos de données» nuisent à la prise de décision et compliquent la mise

en place d'une gouvernance digitale cohérente. Selon l'enquête Quorum pour Konica Minolta, les bénéfices de cette transformation numérique sont clairement identifiés par les acteurs. 40 % citent en premier lieu le gain de temps et 25 % mentionnent la réduction des coûts opérationnels.



Konica Minolta accompagne les collectivités territoriales dans la modernisation de leur infrastructure IT en déployant des solutions de gestion documentaire et de dématérialisation qui s'intègrent parfaitement à leur environnement existant. Plutôt que de remplacer intégralement les systèmes en place, Konica Minolta propose des solutions modulaires et évolutives qui viennent enrichir et optimiser les infrastructures existantes, offrant ainsi une transition progressive et maîtrisée vers le digital. Ces solutions permettent de moderniser les processus administratifs, de centraliser les données et de les rendre plus facilement accessibles, tout en augmentant la productivité et la sécurité.

Le cloud : moteur de flexibilité et d'agilité opérationnelle

L'adoption de solutions cloud, proposées en mode SaaS, permet aux collectivités de bénéficier d'une flexibilité accrue et d'un accès continu aux informations depuis n'importe quel emplacement, un atout essentiel pour le travail à distance et la collaboration inter services. D'ailleurs, selon l'étude Quorum pour Konica Minolta, près d'une collectivité sur trois n'utilise pas encore de solutions cloud pour la collaboration et la gestion documentaire. Il en résulte des circuits papiers lents, coûteux et chronophages, un usage trop important des mails, un manque d'efficacité et un épuisement des équipes.

Les solutions cloud de Konica Minolta, hébergées en France, respectent les exigences de souveraineté et de sécurité des données des acteurs publics, et garantissent une interopérabilité totale avec les autres systèmes et applications. Cette interopérabilité est cruciale pour une gestion fluide des processus. Grâce au cloud, les collectivités peuvent donc évoluer vers une infrastructure numérique plus agile, offrant un accès sécurisé et en temps réel aux documents et données critiques pour une gestion simplifiée et des délais de traitement raccourcis.

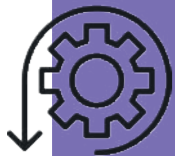


3. DES RISQUES ACCRUS DE CYBERSÉCURITÉ



La digitalisation et l'adoption du cloud accroissent l'exposition aux risques de cybersécurité, ce qui peut décourager les collectivités de se moderniser. Elles y sont toutefois contraintes par l'Etat. Ainsi, la doctrine «cloud au centre» incite les collectivités à migrer leurs services vers le cloud afin de gagner en agilité, de réduire les coûts d'infrastructure et de bénéficier de services innovants. Grâce au cloud, les collectivités peuvent, en effet, développer de nouveaux services numériques et proposer des démarches administratives en ligne simplifiées, des portails citoyens plus intuitifs, des applications mobiles pour faciliter les interactions avec

les services publics, etc. Le cloud leur permet également de bénéficier d'un nouveau modèle économique (avec un paiement à l'usage) et de réduire les coûts d'investissement initiaux. Reste qu'avec l'augmentation des cyberattaques, les collectivités doivent aussi investir davantage dans la protection et la résilience de leurs systèmes et données. Or, les ressources limitées compliquent souvent la mise en place de stratégies de défense adaptées. Selon l'étude Quorum pour Konica Minolta, les 2 critères prioritaires pour la sélection d'un prestataire Cloud sont : les garanties en matière de protection des données personnelles (25 %) et la conformité RGPD (20 %).



Konica Minolta intègre des technologies de cybersécurité avancées pour protéger les collectivités territoriales contre les risques d'attaques et renforcer leur résilience. Ses imprimantes multifonctions, souvent connectées au réseau et traitant de nombreuses données sensibles, sont équipées nativement de dispositifs de protection qui empêchent qu'elles ne deviennent des portes d'entrée pour des intrusions malveillantes : chiffrement des données en transit et au repos, authentification des utilisateurs par badge ou mot de passe, gestion des droits d'accès, audits de toutes les actions réalisées sur les équipements, etc. Ces mesures empêchent l'accès non autorisé aux informations et limitent l'exposition aux cybermenaces, tout en assurant la conformité avec les réglementations, y compris le RGPD.

Sécurité intelligente : détecter les intrusions avant qu'il ne soit trop tard

Konica Minolta propose également des outils de surveillance proactive qui détectent et signalent immédiatement toute activité anormale ou tentative d'intrusion. En cas d'incident, un plan de réponse rapide peut être déclenché pour isoler et neutraliser la menace, réduisant ainsi le risque de propagation dans le réseau. Ces solutions bénéficient régulièrement de mises à jour et de correctifs de sécurité, afin de pouvoir contrer les nouvelles vulnérabilités. Elles assurent une résilience durable face aux cybermenaces, permettant aux collectivités de digitaliser leurs processus en toute sécurité et de se concentrer pleinement sur leurs missions de service public.



Plan de Continuité d'Activité : une réponse efficace aux crises

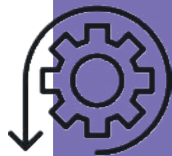
Konica Minolta ajoute à cela des services de Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour aider les collectivités à se préparer et à réagir efficacement en cas d'incident majeur (cyberattaque ou défaillance technique). Le PCA permet d'anticiper et de minimiser les interruptions de service, en établissant des procédures claires pour la récupération rapide des données et la remise en fonction des systèmes critiques. Grâce à des solutions de sauvegarde et de restauration automatisées, les données et documents numérisés sont protégés et peuvent être récupérés en toute sécurité en cas de besoin. Ces services incluent également des tests réguliers et des simulations de crise pour s'assurer que les procédures sont bien maîtrisées par le personnel, assurant ainsi une résilience optimale. En déployant un PCA robuste, Konica Minolta garantit aux collectivités la continuité de leurs activités essentielles, renforçant leur capacité à maintenir un service public fiable, même en période de crise.

4. UN CADRE RÉGLEMENTAIRE STRICT ET ÉVOLUTIF



Les collectivités sont soumises à de nombreuses règles, dont la RGPD pour la protection des données personnelles et des normes spécifiques de sécurité et d'interopérabilité pour les systèmes d'information. Ces obligations nécessitent des investissements importants pour atteindre et maintenir la conformité, à plus forte raison dans un secteur où la réglementation

évolue fréquemment. La prévention des défauts de conformité au RGPD est d'ailleurs la troisième priorité des acteurs publics selon l'étude Quorum pour Konica Minolta. A cela s'ajoute le fait que les procédures administratives complexes et les processus de validation souvent longs contribuent aussi à retarder l'adoption de nouvelles technologies.



Konica Minolta conçoit ses solutions dans le respect des normes en vigueur, notamment la RGPD, et s'assure qu'elles répondent aux standards de sécurité et d'interopérabilité requis par le secteur public. Des fonctionnalités de paramétrage des droits d'accès, de chiffrement des données, et de suivi d'audit permettent aux collectivités de se conformer aux exigences liées à la protection des données. Konica Minolta assure par ailleurs une veille constante sur les évolutions réglementaires et ajuste ses solutions en conséquence, assurant ainsi aux collectivités de rester conformes à la législation en vigueur sans avoir à gérer elles-mêmes ces évolutions.

À la différence des autres acteurs du marché, Konica Minolta couple ses solutions de dématérialisation aux imprimantes multifonctions, offrant une approche complète de la gestion de l'information combinant la capture, la gestion et l'archivage intelligent.

Copie fiable : la solution pour une administration 100 % numérique

Konica Minolta peut également répondre aux besoins des organisations qui souhaitent se lancer dans des projets de numérisation en mode

«copie fiable» et se débarrasser du papier. La «copie fiable» consiste à créer des copies numériques qui peuvent juridiquement se substituer aux originaux papier, répondant aux exigences de la norme NF Z42-026 en France. Cette norme impose des critères stricts pour garantir l'intégrité, la traçabilité et la sécurité des documents numérisés afin qu'ils soient admissibles comme preuves légales en cas de besoin.

Les MFP de Konica Minolta sont conçus pour produire des copies numériques fidèles, répondant aux exigences de précision et de lisibilité indispensables pour la «copie fiable». Ces systèmes intègrent des fonctionnalités de paramétrage assurant une reproduction optimale des documents papier. Une fois numérisés, ceux-ci sont chiffrés et horodatés, attestant de leur fiabilité et empêchant toute altération. Ils peuvent dès lors être archivés dans un SAE (Système d'Archivage Électronique), afin de maintenir leur valeur probante.

Konica Minolta accompagne les collectivités dans la mise en place de processus de numérisation qui respectent les cadres légaux et normatifs, en assurant une mise en conformité avec des standards tels que NF Z42-013 et NF Z42-026, qui régissent la numérisation et l'archivage de documents à valeur probante en France.

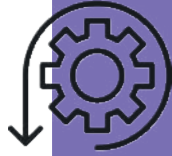
5. DES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES ET DES RESSOURCES LIMITÉES



Le sondage Quorum pour Konica Minolta «Numérique et Collectivités Locales : Défis et Opportunités pour 2025» révèle que, pour 30% des sondés, le principal frein à la transformation digitale est le coût. Les budgets des collectivités territoriales sont, en effet, souvent contraints, ce qui complique les investissements nécessaires pour des solutions digitales robustes et efficaces. Les dépenses d'infrastructure IT, de sécurité

et de formation sont parfois perçues comme secondaires face aux priorités de service public direct. Sans compter que les cycles budgétaires limitent souvent la capacité des collectivités à investir dans des technologies modernes.





En réduisant la dépendance aux documents papier et en automatisant les tâches répétitives, les collectivités peuvent pourtant réaliser des économies significatives.

L'association d'une GED (Gestion Electronique de Documents), d'une solution de signature électronique et d'un système d'archivage électronique (SAE) offre aux collectivités une puissante combinaison technologique pour optimiser leurs processus et réduire leurs coûts. Avec un ROI quasi immédiat :

1. Réduction des coûts liés à la gestion du papier

- Suppression des coûts d'impression et de papier : la dématérialisation des documents réduit considérablement la consommation de papier, d'encre et de toner.
- Diminution des coûts de stockage : les archives électroniques nécessitent moins d'espace physique que les archives papier, ce qui permet de libérer des locaux et de réduire les coûts de location ou d'entretien.
- Réduction des coûts d'expédition : les échanges de documents se font par voie électronique, éliminant les frais d'envoi postal.

2. Gain de temps et d'efficacité

- Accélération des processus : la recherche, la consultation et la diffusion des documents sont grandement facilitées grâce à la numérisation et à l'indexation.
- Réduction des tâches administratives : les workflows et la signature électronique simplifient les procédures et éliminent les allers-retours physiques.
- Amélioration de la collaboration : les différents services peuvent accéder aux mêmes documents en temps réel, facilitant la coordination et la prise de décision.

3. Amélioration de la productivité des agents

- Concentration sur les tâches à valeur ajoutée : les agents sont libérés des tâches répétitives liées à la gestion papier.
- Réduction des erreurs : la dématérialisation limite les risques de perte ou de détérioration des documents.

Dans tous les services, de l'urbanisme aux RH, en passant par les finances, cette combinaison permet aux collectivités de réaliser des économies significatives en réduisant les coûts de fonctionnement, en améliorant l'efficacité de leurs services et en renforçant la sécurité de leurs données.

Konica Minolta propose pour cela des solutions modulaires, adaptées aux besoins et aux budgets des collectivités de toute taille, évitant ainsi des investissements initiaux trop lourds.

6. LE MANQUE DE COMPÉTENCES TECHNIQUES ET D'ACCOMPAGNEMENT



Le manque de compétences techniques est, selon l'étude Quorum pour Konica Minolta, le second frein à la transformation digitale des collectivités (citée par 20 % des sondés), suivi de la peur du changement évoquée (citée par 15 % des sondés). La digitalisation requiert, en effet, des compétences spécifiques dans des domaines où les collectivités peinent souvent à recruter. Quant au personnel existant, il doit pouvoir évoluer et bénéficier de formations continues pour maîtriser les nouvelles technologies, ce qui engendre des coûts et peut créer des résis-

tances au changement. Habités à des pratiques et outils traditionnels, les agents peuvent, en effet, exprimer des réticences face aux changements apportés par la digitalisation. Cette résistance est souvent due à une crainte de voir leurs missions redéfinies ou de devoir s'adapter à des outils nouveaux et complexes. La digitalisation implique donc aussi un changement culturel, qui peut prendre du temps et nécessiter des efforts en termes de communication et de sensibilisation. Le manque d'accompagnement peut compliquer la mise en œuvre des projets digitaux.



L'adoption de solutions intégrant des moteurs d'intelligence artificielle (IA) et des technologies comme le Robotic Process Automation (RPA) transforme les modes de travail des collectivités territoriales en réduisant considérablement la pénibilité des tâches répétitives et chronophages pour les agents. L'IA permet, en effet, d'analyser et de classer automatiquement

de vastes volumes de données, facilitant ainsi la recherche d'informations et le traitement des documents complexes. Couplée au RPA, elle automatise des processus administratifs tels que la saisie de données, la validation de formulaires ou la gestion des flux documentaires. Ces automatisations allègent la charge de travail liée aux tâches manuelles, libérant les agents pour qu'ils se concentrent sur des missions à plus forte valeur ajoutée, comme l'accompagnement des citoyens ou la gestion de projets. En limitant les tâches répétitives, ces technologies contribuent également à améliorer le bien-être au travail, tout en augmentant la productivité et la qualité du service rendu.

Konica Minolta accompagne les collectivités dans la montée en compétences de leurs équipes en proposant des formations continues sur ses solutions. L'objectif étant de faciliter l'adoption des nouvelles technologies et de garantir que le personnel utilise les outils de manière optimale. Les équipes support de Konica Minolta restent par ailleurs disponibles pour fournir une assistance technique rapide en cas de besoin.

Konica Minolta propose par ailleurs des solutions intuitives, simples d'utilisation et centrées sur l'utilisateur, ce qui facilite leur adoption par les agents des collectivités. En mettant l'accent sur l'expérience utilisateur, Konica Minolta minimise la résistance au changement, rendant les nouveaux outils plus accessibles et moins intimidants pour les équipes en place. Konica Minolta accompagne également les collectivités dans la gestion du changement en organisant des séances de sensibilisation pour expliquer les avantages des nouvelles technologies, favorisant ainsi l'adhésion des équipes au projet de transformation digitale.





KONICA MINOLTA : PARTENAIRE DE CONFIANCE DES COLLECTIVITÉS

Konica Minolta accompagne les entreprises et les collectivités sur l'ensemble du cycle de vie du document, depuis sa capture jusqu'à son archivage électronique à valeur probatoire (voire destruction physique). Pour mieux adapter ses services et son accompagnement, Konica Minolta réalise chaque année le Baromètre de la Sérénité Numérique (enquête exclusive de l'institut Occurrence du groupe IFOP) auprès de 500 PME et ETI françaises. En 2024, l'entreprise a renforcé sa compréhension des attentes et besoins des collectivités en confiant à l'institut Quorum la réalisation d'un sondage exclusif intitulé « Numérique et Collectivités Locales : Défis et Opportunités pour 2025 », mené auprès de 500 maires et décideurs municipaux.

Konica Minolta accompagne les entreprises et les collectivités sur l'ensemble du cycle de vie du document, depuis sa capture jusqu'à son archivage électronique à valeur probatoire (voire destruction physique). Pour mieux adapter ses services et son accompagnement, Konica Minolta réalise chaque année le Baromètre de la Sérénité Numérique (enquête exclusive de l'institut Occurrence du groupe

IFOP) auprès de 500 PME et ETI françaises. En 2024, l'entreprise a renforcé sa compréhension des attentes et besoins des collectivités en confiant à l'institut Quorum la réalisation d'un sondage exclusif intitulé « Numérique et Collectivités Locales : Défis et Opportunités pour 2025 », mené auprès de 500 maires et décideurs municipaux.



“Nous offrons une vision holistique du cycle de vie du document, répondant aux attentes de conformité et aux besoins d'optimisation de flux documentaires des collectivités territoriales. Nos solutions apportent une véritable valeur ajoutée à chaque étape du cycle de vie”.

1. LES AVANTAGES D'UNE GESTION OPTIMISÉE DU CYCLE DE VIE DES DOCUMENTS :



Amélioration de l'efficacité opérationnelle : en automatisant les étapes du cycle de vie (création, validation, distribution, archivage, et destruction), les processus sont plus rapides et moins sujets aux erreurs humaines.



Réduction des coûts : la diminution des impressions papier, la réduction des espaces de stockage physique et l'automatisation des flux de travail permettent des économies significatives.



Conformité et sécurité : la gestion optimisée garantit la conformité aux réglementations, notamment en matière de protection des données (comme le RGPD), et assure une meilleure traçabilité et sécurisation des documents sensibles.



Accessibilité et collaboration : les documents sont centralisés et peuvent être partagés en temps réel, facilitant la collaboration entre équipes et améliorant l'accessibilité de l'information, même en télétravail.



Optimisation de la prise de décision : l'accès rapide aux informations actualisées et la traçabilité des documents facilitent la prise de décision en fournissant des données précises et disponibles au moment voulu.



Gestion du cycle de vie des informations : les règles de conservation et d'archivage permettent de conserver les documents selon leur valeur légale et leur utilité, évitant ainsi l'accumulation de données inutiles.



Plan de continuité d'activité : en cas d'incident, une gestion numérique optimisée permet une récupération rapide des documents critiques et assure la continuité des opérations.



Réduction de l'empreinte écologique : en limitant le recours au papier et en réduisant les besoins en espace de stockage physique, la gestion numérique contribue à une démarche plus écoresponsable.

2. KONICA MINOLTA, ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Konica Minolta est une entreprise fortement engagée dans une démarche éco-responsable et de responsabilité sociétale (RSE). Le groupe a mis en place de nombreux programmes pour réduire son impact environnemental et contribuer au développement durable, avec des objectifs ambitieux de réduction des émissions de CO₂ sur l'ensemble de son cycle de production et d'utilisation des produits. Konica Minolta s'est notamment fixé l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, et ses initiatives incluent l'utilisation de matériaux recyclés, la réduction de l'utilisation des ressources naturelles, et l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses équipements.

En outre, Konica Minolta développe des solutions qui permettent à ses clients, dont les collectivités territoriales, de réduire leur propre empreinte écologique en dématérialisant

leurs processus et en adoptant des pratiques plus durables. L'entreprise est également engagée dans des initiatives RSE qui soutiennent les communautés locales, favorisent des conditions de travail équitables et diversifiées, et encouragent une chaîne d'approvisionnement responsable. Grâce à ses engagements et à ses innovations, Konica Minolta aide les collectivités et les entreprises à atteindre leurs propres objectifs en matière de durabilité tout en promouvant une croissance respectueuse de l'environnement. Konica Minolta Business Solutions France a d'ailleurs obtenu le label Engagé RSE et Responsibility Europe d'AFNOR Certification, niveau « confirmé ». Ce label vient valider l'engagement historique de Konica Minolta depuis plus de 50 ans en faveur du développement durable et met en lumière les actions structurées déployées en France.

3. KONICA MINOLTA, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Konica Minolta est référencée comme fournisseur Print et IT par le Resah et comme fournisseur PP et IT par la Canut. En tant que partenaire de confiance, Konica Minolta propose une offre complète allant bien au-delà des solutions d'impression, pour moderniser les systèmes d'information et assurer une transition numérique fluide et sécurisée : plateformes de gestion documentaire sécurisées, outils de dématérialisation et solutions de cybersécurité, services d'accompagnement, etc.



KONICA MINOLTA

<https://digital-solutions.konicaminolta.fr/>